

## Table des matières

<b>Le MIDI</b> .....	3
Affecter un contrôle midi .....	3
Liste des contrôle midi .....	3
Supprimer une affectation .....	4
Affecter une échelle .....	4



# Le MIDI

Une vieille blague venant de la première version du manuel du prestos en français, nous le répéterons jamais assez:

**Le MIDI n'est pas l'heure de la pose pour le technicien.**



Hephaestos ne reconnait pour l'instant que le midi input venant d'un contrôleur midi.

## Affecter un contrôle midi

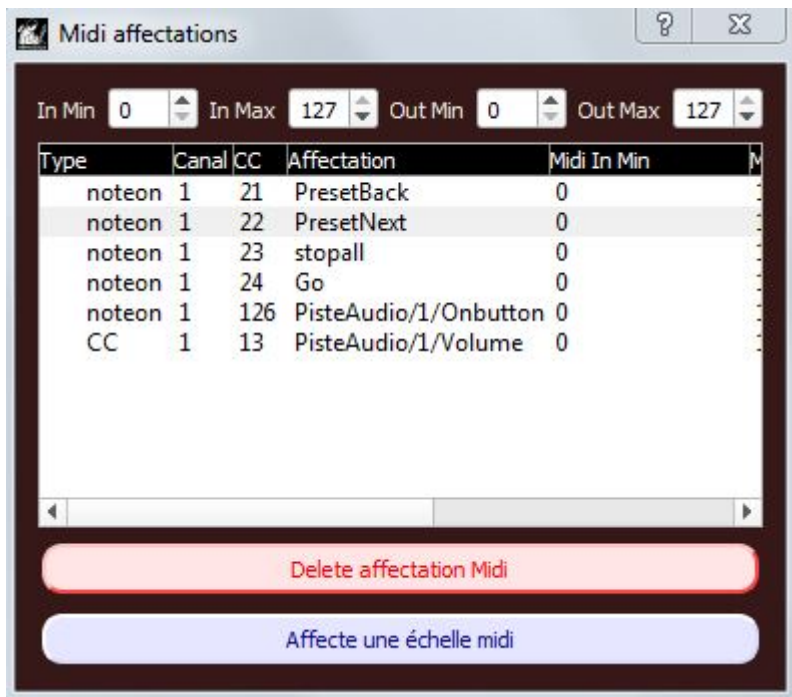
Midi Affect bouton.



- Vérifier qu'au moins une piste midi à le contrôleur sélectionné dans sont entrée.
- Vérifier qu'Hephaestos reçoit bien le midi, lorsque vous bouger un contrôle le numéro du canal midi et divers information doivent s'afficher sous la barre des boutons principaux.
- Enclencher le bouton Midi Affect tout à droite de la barre des boutons principaux.
- Cliquer dans Hephaestos sur le paramètre que vous souhaitez contrôler
- Bouger le contrôleur midi
- Le contrôleur contrôle le paramètre d'Hephaestos vous pouvez décocher le bouton Midi Affect pour éviter d'affecter malencontreusement d'autres paramètres.

## Liste des contrôle midi

Dans le menu Fenêtre/Affectations midi, on peut éditer les différentes affectations.



Fenêtre d'édition des affectations midi.

### Supprimer une affectation

Sélectionné l'affectation puis cliquer sur le bouton Delete affectation Midi

### Affecter une échelle



On peut définir les valeurs à partir desquels le contrôleur va agir (in Min et in Max) et les valeurs maximales en sortie sur le paramètre concerné.

Pour affecter une échelle, définir l'échelle dans les spinbox en haut de la fenêtre, enclencher le bouton "Affecte une échelle midi", et cliquer dans la liste sur le contrôle auquel vous souhaitez affecter l'échelle.

C'est une bonne façon d'inverser par exemple le sens d'un fader (affecter in min à 127 et in max à 0).

From:

<https://wiki.hephaestos.eu/> - **Hephaestos wiki**

Permanent link:

<https://wiki.hephaestos.eu/fr:midi?rev=1572320923>

Last update: **2019/10/29 03:48**

